

PREPARATION A LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE (PREAPPRENTISSAGE)

I - MENTION : CLASSE PREPARATOIRE A L'APPRENTISSAGE.

II - DESCRIPTION DE LA FORMATION

Le programme de la classe préparatoire à l'apprentissage intégré à l'Ecole d'Ingénierie Appliquée (EIA) de Lausanne est une passerelle entre le cursus scolaire obligatoire et l'apprentissage.

Cette formation s'adresse à tous ceux qui libérés de la scolarité obligatoire se destinent à une formation par l'apprentissage dans une formation déjà choisie ou à une intégration professionnelle, mais présentent un certain retard scolaire et qui doivent améliorer leurs connaissances scolaires de base ainsi qu'à ceux qui désirent consolider et élargir leurs connaissances ou acquis scolaires dans les disciplines fondamentales en vue d'entreprendre une formation professionnelle initiale.

III - OBJECTIF DE LA FORMATION

- Améliorer les connaissances scolaires de base
- Préparer à entamer une formation professionnelle initiale
- Apprendre à apprendre
- Accompagnement régulier pour permettre à l'élève de prendre conscience de ses forces et de se familiariser avec les exigences du domaine professionnel.
- Apprendre l'autonomie de la responsabilisation
- Confirmation de son choix professionnel ou orientation vers un autre métier

IV - ORGANISATION DE LA FORMATION

A – DUREE DE LA FORMATION
10 mois (de septembre à juin)

B - HORAIRE
12 heures par semaine (à définir selon la grille horaire principale)

C - DEBUT DES COURS
Septembre ou selon entente

REMARQUES :

Des stages pratiques en entreprise sont recommandés pour permettre à l'élève d'acquérir les compétences pratiques et de réaliser un choix scolaire ou professionnel.

L'élève doit trouver lui-même l'entreprise de préapprentissage ou solliciter l'école pour y effectuer sa formation pratique moyennant un écolage supplémentaire.

Les cours sont planifiés en tenant compte des périodes de vacances scolaires du canton.

La direction de l'EIA se réserve le droit d'effectuer un changement de périodes et d'horaire, d'annuler l'inscription si le nombre d'inscription s'avère insuffisant.

D - CONDITION D'ADMISSION
Scolarité obligatoire terminée

E - MODALITES D'INSCRIPTION
Retrait du dossier d'inscription sur place ou par téléphone
Ce dossier peut être téléchargé sur notre site : www.e-i-a.ch
Copie des deux derniers bulletins scolaires

V - APTITUDES ET QUALITES REQUISES

- Bonne présentation
- Discipline et ponctualité
- Assiduité aux cours

VI - VALIDATION DE LA FORMATION

La validation du parcours a lieu par semestre par des contrôles continus.
À la fin de la formation, une attestation est délivrée par l'école à l'élève ayant satisfait aux exigences requises (85% de présence minimum, contrôles de compétences effectués et réussis)

VII - PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- Place d'apprentissage
- Accès à une formation professionnelle initiale

VI - FRAIS D'ETUDES

- Finance d'inscription : SFr. 300.- (non remboursables)
- Taxe administrative annuelle : SFr. 160.-
- Dépôt obligatoire : SFr. 3000.-
- Frais d'études (supports de cours et bibliographie non compris)
SFr.1190 .- par mois ou SFr. 11900.- par année (10 mois)

VII - MATIERES ENSEIGNEES

- - **Français** : Expression et communication
- - **Anglais**
- - **Culture générale**
- - **Méthodologie du travail**
- - **Informatique**
- - **Mathématiques** : arithmétique, algèbre, trigonométrie, et géométrie